

Limoges, le 11 avril 2022

Marc MOYON  
directeur de l'Inspé de l'académie de Limoges

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les  
enseignants des Masters MEEF

## EXAMENS SESSION 1 - Semestres pairs

Chères collègues, chers collègues,

Je vous prie de trouver ci-dessous les modalités liées à la préparation et au déroulement des examens (semestres pairs) de la 1<sup>ère</sup> session 2021-2022, qui seront entièrement organisés par l'Inspé de l'académie de Limoges.

Dossier suivi par  
Elisabeth ISIDORE  
Responsable Scolarité

Tél. 05.55.01.79.63  
[elisabeth.isidore@unilim.fr](mailto:elisabeth.isidore@unilim.fr)

Les examens se dérouleront du **9 mai au 25 mai 2022 à 12h** pour les fonctionnaires stagiaires, incluant la soutenance de recherche et **jusqu'au 3 juin 2022** pour les étudiants de M1, M2 CA, M2 SOPA et étudiants relevant de la mention PIF.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, les examens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>de</sup> sessions pourront être soumis à la décision du MESRI de les programmer, le cas échéant, exclusivement en distanciel.

Le calendrier des épreuves et des surveillances sera élaboré par les responsables de formation et **transmis par la scolarité aux étudiants au moins 15 jours avant le début des épreuves**.

### REMISE DES TRAVAUX DE RECHERCHE

#### Pour la mention 1<sup>er</sup> degré :

M2 et DU Fonctionnaires Stagiaires : **le 2 mai 2022** au plus tard (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique aux membres du jury)

M2 CA et SOPA: **9 mai 2022** au plus tard (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique au directeur de recherche).

M1 : **au plus tard le 2 mai 2022**. Les TEIR feront l'objet d'une soutenance pendant la session d'examens.

#### Pour les mentions « second degré » et « Encadrement Éducatif » :

M2 et DU Fonctionnaires stagiaires : **le 5 mai 2022 au plus tard** (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique aux membres du jury)

M2 CA et SOPA : la remise des travaux de recherche a été effectuée le **28 février 2022** (dépôt version numérique sur Moodle et envoi numérique au directeur de recherche et aux membres du jury)

**M1 : dates précisées par le responsable de parcours mais au plus tard le 9 mai 2022.** Les TEIR feront l'objet d'une soutenance pendant la session d'examens.

**Pour la mention PIF :**

parcours ADI : 13 juin 2022, FACE et FOFA : le 15 juin 2022 (soutenances à partir du 20 juin 2022)

**C2i2e (Master 2 et DU)**

Date ultime de dépôt des travaux dans le portfolio numérique : **27 mai 2022**

**SAISIE DES NOTES**

Les moyennes des notes de contrôle continu et de contrôle terminal calculées par les enseignants, dans le cas des étudiants relevant du contrôle continu, ou les notes de contrôle terminal, dans le cas des étudiants inscrits en ponctuel, sont **saisies dans APOGEE par le personnel de la scolarité.**

**RÉSULTATS - DÉLIBÉRATIONS**

La date ultime de remontée des notes est fixée :

- **au 30 mai 2022 à 12h pour les fonctionnaires stagiaires et au 2 juin 2022 à 12h pour les M1 et les M2 non stagiaires;**
- **au 25 mai 2022 à 12h pour les parcours ayant opté pour la tenue d'un unique jury de délibération (M1, M2 CA, M2 SOPA et fonctionnaires stagiaires).**

Pour un envoi numérique des notes, les adresses [inspe-administration-tulle@unilim.fr](mailto:inspe-administration-tulle@unilim.fr) pour Tulle, [campus-gueret@unilim.fr](mailto:campus-gueret@unilim.fr) pour Guéret et [inspe-scolarite@unilim.fr](mailto:inspe-scolarite@unilim.fr) pour Limoges **seront les seules utilisées.**

**Les jurys de parcours se réuniront les 2 ou 3 juin 2022 pour les M2 et DU, les 8 ou 9 juin 2022 pour les M1 (exception faite des jurys uniques).**

**Les jurys des mentions 2 et 3 se réuniront le 7 juin 2022 pour les M2 et DU et le 10 juin 2022 pour les M1.**

**Le jury de la mention 4 se réunira le 6 ou le 7 juillet 2022**

La commission de la mention 1<sup>er</sup> degré rédigera les avis sur la titularisation des professeurs des écoles stagiaires des trois sites **le 14 juin 2022.**

La commission des mentions 2<sup>nd</sup> degré et encadrement éducatif rédigera les avis sur la titularisation des professeurs des lycées et collèges et des conseillers principaux d'éducation stagiaires **le 7 juin 2022 après-midi.**

Les propositions des responsables de formation devront être envoyées à l'adresse [inspe-direction-stagiaires@unilim.fr](mailto:inspe-direction-stagiaires@unilim.fr), **au plus tard le vendredi 3 juin avant 12h.**

**CALENDRIER DE VALIDATION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES**

Communication de l'avis du directeur de l'Inspé au Rectorat **le 7 juin 2022** pour les mentions « second degré » et « encadrement éducatif » et **le 17 juin 2022** pour la mention « premier degré »

NB : à titre indicatif, les commissions académiques de titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mentions « second degré » et « encadrement éducatif » se dérouleront **le 14 juin 2022 et le 20 juin 2022** pour la mention « premier degré ».

## SECONDE SESSION

Les examens de seconde session se dérouleront du **20 juin 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2022 inclus**, en tenant compte du calendrier des épreuves d'admission des concours de recrutement des enseignants et personnels d'éducation.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Limoges



Marc MOYON